

Discours de l'Ambassadeur du Canada au Sénégal
S.E.M. Denis Thibault
lors de la revue annuelle conjointe du
programme de coopération Sénégal /Canada
Dakar, le 1er décembre 2003

Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances,
Madame le Directeur régional de l'Afrique de l'Ouest-Atlantique
de l'Agence canadienne de développement International,
Distingués invités et partenaires de développement

Je me réjouis de participer à l'ouverture de cette deuxième revue annuelle conjointe du programme de coopération entre le Sénégal et le Canada. Il s'agit d'un événement important qui témoigne de l'excellence de la concertation entre nos deux pays et de la transparence de nos relations. Il s'agit également d'un événement qui contribue à la consolidation des liens qui nous unissent.

Cet événement est également pour moi une occasion de féliciter le Gouvernement du Sénégal pour les réformes structurelles et sectorielles sérieuses qu'il mène depuis 1995, et qui ont déjà produit au niveau macro-économique des progrès importants et concrets. Par ailleurs, le leadership du Sénégal au niveau du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) mérite d'être applaudi. Ces efforts du gouvernement du Sénégal et son leadership expliquent le plein succès obtenu lors du récent Groupe consultatif qui a permis au pays de mobiliser des ressources importantes pour financer la mise en oeuvre de sa stratégie de réduction de pauvreté.

Cette stratégie de réduction de pauvreté, tout comme les stratégies thématiques relatives au développement du secteur privé, aux exportations, au cadre intégré de développement du commerce extérieur on encore au Plan décennal en éducation qui viennent la compléter, sont le fruit de processus consultatifs élargis que nous applaudissons. Dans un même ordre d'idées, le Sénégal s'est doté en 2003 d'un plan d'action pour réformer la gestion des finances publiques et des systèmes de passation des marchés dont la mise en oeuvre devrait créer, non seulement un climat propice aux investissements et au développement socio-économique, mais aussi à la mise en oeuvre des nouvelles approches pour la livraison de l'aide au développement.

Cela étant, comme il est aussi toujours possible entre amis, entre complices, de se parler franchement, je me permets ici de vous confier que l'engagement des bailleurs de fonds lors du Groupe consultatif de Paris, tout comme ce merveilleux capital de sympathie dont bénéficie le Sénégal au stade actuel, du fait de sa stabilité socio-politique et de son respect des valeurs démocratiques et des droits de la personne, ne doivent pas être considérés comme des acquis immuables. Nous sommes engagés dans un processus qui implique une mutualité d'intérêts et d'obligations, et nos efforts pour défendre le bien-fondé et les bénéfices d'un renforcement de notre programme au Sénégal et de l'appui budgétaire auprès de nos autorités demeurent étroitement liés à l'engagement ferme du Gouvernement à mener à terme

Le Canada est aussi un membre actif des Comités des bailleurs de fonds en éducation, en environnement, en microfinance, en gestion des finances publiques et appui budgétaire, et en décentralisation qu'il a eu à présider pendant cinq ans. Son assiduité aux instances de discussions avec les partenaires au développement permet au Canada d'alimenter et d'approfondir le dialogue politique, de partager ses visions, de définir avec les autres donateurs des cadres d'actions et d'arriver ainsi à la cohérence des politiques et à l'harmonisation de leurs procédures.

En terminant, nous tenons à réitérer nos félicitations au Sénégal pour les réformes menées depuis 1995 ainsi que notre engagement à l'appuyer dans ses efforts à asseoir les bases d'un développement durable et équitable.